

INSTRUCTION AU RESEAU

| | | | |
|---|--|--|--|
| Type d'instruction : <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> LR <input type="checkbox"/> IT | | Date de publication : 11/06/2026 | |
| Numéro de l'instruction : LR-2026-137 | | | |
| Actualisation du dispositif des Promeneurs du Net | | | |
| <p>En accompagnant le déploiement des pratiques numériques en ligne en direction des jeunes et des parents, via le dispositif « Promeneurs du net », la branche Famille permet aux professionnels en contact avec des jeunes et des parents de diversifier leurs pratiques et de décliner dans le domaine du numérique les orientations nationales (COG) et locales (SDSF et CTG) en faveur de la jeunesse. Les évolutions récentes des usages numériques et les problématiques qu'elles soulèvent ont amené la branche Famille à actualiser ce dispositif qui fête ses dix ans cette année. La présente lettre au réseau vise à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rappeler le cadre d'intervention du dispositif PdN ;- Présenter le dossier repère et ses annexes qui structurent le dispositif et sécurisent les pratiques ;- Aborder les perspectives de développement du dispositif. | | | |
| Émetteur : Direction : Direction des politiques familiales et sociales Pôle Enfance Jeunesse parentalité | | A l'attention de : Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs les responsables de Centres de ressources | |
| Référents à contacter : | | Informé(s) : [Informé(s)] | |
| Organismes destinataires : <input checked="" type="checkbox"/> Caf <input checked="" type="checkbox"/> Caisses multibranches <input checked="" type="checkbox"/> Centre de Ressources <input type="checkbox"/> -Autres : -Cnaf <input type="checkbox"/> Caf pivots <input type="checkbox"/> Caf adhérentes | | | |
| Champ d'application : <input checked="" type="checkbox"/> Métropole <input checked="" type="checkbox"/> DOM <input checked="" type="checkbox"/> Mayotte | | | |
| Processus de rattachement : Choisissez un élément. | | | |
| Diffusion : <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion réseau <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion caf.fr <input checked="" type="checkbox"/> Communicable loi CADA | | | |
| Texte(s) de référence : o [Texte(s) de référence – loi, article, décret, instruction réseau...] | | Documents abrogés ou modifiés : o LR n°2016-091 | |
| Action(s) à réaliser & échéances : <input checked="" type="checkbox"/> Pour application <input type="checkbox"/> Pour recommandation <input type="checkbox"/> Pour information | | | |
| Mots-clés : Promeneurs du Net – Jeunesse – Parentalité – Numérique | | Nombre de page(s) : 12 Liste des annexes : 5 <ul style="list-style-type: none">o Annexe 1 : Charte des PdNo Annexe 2 Dossier repère PdNo Annexe 3 Livret pratique PdNo Annexe 4 Livret pratique référents Cafo Annexe 5 Livret pratique coordinateurs | |
| Applicable à compter du : 11/06/2026 | | | |
| Applicable jusqu'au : « sans limitation de durée » | | | |



32 avenue de la Sibelle
75685 PARIS cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Directeur comptable et financier,
Madame, Monsieur le Responsable du Centre de ressources,

Les orientations inscrites dans la COG 2023-2027 réaffirment l'engagement de la branche Famille en faveur :

- **Des jeunes** avec la structuration d'une offre généraliste pour l'accompagnement et l'information s'appuyant sur la synergie du tryptique espaces jeunes avec la PS Jeunes, points d'accueil écoute jeune (PAEJ) et Promeneurs du Net dans une logique « d'aller-vers » ;
- **Des parents** pour les soutenir dans leur rôle éducatif et leur permettre de renforcer leurs compétences parentales. Le déploiement des Promeneurs du Net Parentalité constitue à ce titre un levier pour renforcer la visibilité et l'accessibilité de l'offre de services de soutien à la parentalité.

En accompagnant le déploiement des pratiques numériques en ligne en direction des jeunes et des parents, via le dispositif « Promeneurs du net », la branche Famille permet aux professionnels en contact avec des jeunes et des parents de diversifier leurs pratiques et de décliner dans le domaine du numérique les orientations nationales (COG) et locales (SDSF et CTG) en faveur de la jeunesse.

Le « Promeneur du Net » (PdN) est un professionnel assurant une présence éducative et un accompagnement sur Internet auprès de son public (jeunes ou parents), en complément de ses missions en présentiel. Mandaté par son employeur dans le cadre d'un conventionnement et d'une labellisation, il poursuit un double objectif :

- **Créer et maintenir un lien de proximité** et de confiance avec les jeunes et/ou les parents ;
- **Aller vers** un public parfois éloigné des structures pour les encourager à participer aux actions proposées par des structures jeunesse ou parentalité.

Il est accompagné dans sa mission par un coordinateur départemental en charge de l'animation et de la formation du réseau des PdN. Cette fonction, clé de réussite de la démarche, est co-financée par la branche Famille. Ainsi, près de 3 millions d'euros par an sont mobilisés via le Fonds Publics et territoires (FPT) pour le volet jeunesse et le Fonds National Parentalité (FNP) pour le volet parentalité.

Au 31 décembre 2023, ce dispositif est déployé dans 97 Caf avec 3 475 PDN actifs.

Les évolutions récentes des usages numériques et les problématiques qu'elles soulèvent ont amené la branche Famille à actualiser ce dispositif qui fête ses dix ans cette année. Le nombre de professionnels en constante évolution depuis la généralisation du dispositif et les changements dans les pratiques numériques ont favorisé l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles pour répondre à ces enjeux. C'est dans ce contexte et au regard des besoins exprimés par le réseau que s'inscrit cette démarche d'actualisation. Elle vient répondre à un intérêt général grandissant pour le dispositif, dans une période où les questions liées aux usages numériques des jeunes et à la parentalité à l'ère des réseaux sociaux occupent une place centrale dans le débat politique et législatif.

La présente lettre au réseau vise à :

- Rappeler le cadre d'intervention du dispositif PdN ;
- Présenter le dossier repère et ses annexes qui structurent le dispositif et sécurisent les pratiques ;
- Aborder les perspectives de développement du dispositif.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Responsable des centres de ressources, à l'assurance de ma considération distinguée.

1. RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION DES PROMENEURS DU NET (PDN)

Née en Suède en 2007, cette démarche consiste à investir « la rue du numérique » via un accompagnement professionnel bienveillant, à l'écoute, et non intrusif. L'objectif est d'être disponible en ligne et renforcer le lien, avec le jeune et/ou les parents en complémentarité avec ses missions en présentiel dans les structures.

Un Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse (éducateur, animateur...) ou de la parentalité (référént famille...) qui, au cours de son travail et de ses missions dans une structure, entre en relation avec les jeunes et les parents via les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Snapchat...). Il les écoute, les conseille, répond à leurs questions ou les oriente le cas échéant vers la structure la plus adaptée. Il soutient également les jeunes et les parents dans la réalisation de leurs projets et/ou leurs démarches.

Dans un contexte où les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram ou encore Snapchat font partie des moyens de communication privilégiés par les jeunes et les parents et constituent des outils contribuant de facto au lien social, le dispositif PdN est un levier pertinent pour être au plus près du public. Il permet aux structures jeunesse et parentalité (Centres sociaux, Accueils collectifs de mineurs, Foyers de jeunes travailleurs, PAEJ, Bureau information jeunesse-Point information jeunesse, missions locales, etc...) d'être présentes sur ces espaces auprès de leur public, en complément de leurs interventions en présentiel. Le label de Promeneurs du Net ne conduit pas à un financement national sur la rémunération des Promeneurs du Net. C'est un label structurant de la politique jeunesse et parentalité de la Branche Famille, qui va au-delà des partenaires financés par celle-ci. Il offre un cadre sécurisant pour les employeurs et les professionnels, facilitant l'exercice en ligne des missions d'éducation, de prévention et d'accompagnement des publics.

Le PdN intervient à visage découvert sur les réseaux sociaux et se rend disponible pour répondre aux questions, aux attentes, et aux préoccupations du public qu'il accompagne.

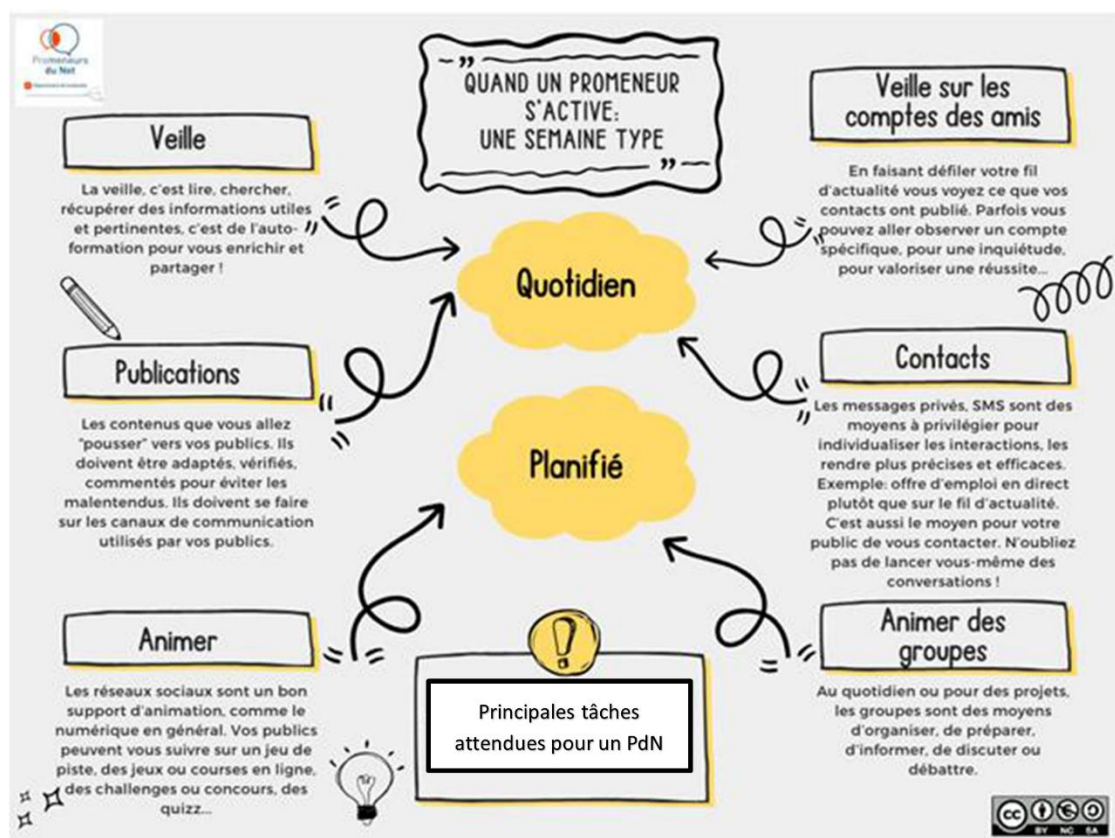
La démarche bénéficie tant aux jeunes et aux parents qu'aux professionnels. Elle permet de :

- Investir de nouvelles modalités d'accompagnement, adaptées à un monde où internet et les réseaux sociaux sont omniprésents ;
- Aller vers un public plus éloigné des structures et renforcer les dispositifs d'accompagnement sur les territoires ;
- Favoriser « l'interconnaissance » et la collaboration entre les différents acteurs locaux grâce à l'animation d'un réseau départemental de PdN ;
- Sécuriser les pratiques numériques des intervenants formés, en les dotant des postures socio-éducatives adaptées aux échanges en ligne.

Pour ce faire, le PdN intervient en ligne sur une grande diversité de plateformes, tels que Facebook, Instagram, Snapchat, TikTok, dans une moindre mesure sur YouTube et X. Il échange également avec ses publics via des messageries comme Messenger ou WhatsApp, ou encore sur de nouvelles plateformes comme Discord et Twitch.

Facebook reste exigé car considéré comme le « bureau virtuel » du professionnel.

Voici ci-dessous un schéma décrivant l'activité type d'un PdN :



Le promeneur du net ne fait pas de « maraude numérique ». Il est en lien avec des publics (jeunes et parents) qu'il connaît via son activité professionnelle. Il n'a pas à solliciter sur les réseaux sociaux des jeunes ou des parents dans une démarche pro-active. Si un jeune ou un parent contacte un promeneur du Net, celui-ci peut soit répondre à la demande si elle est dans ses attributions, soit réorienter vers le professionnel compétent (géographiquement ou en termes de fonction).

Ce professionnel est accompagné dans sa mission par le coordinateur départemental en charge de l'animation et de la formation du réseau. Il joue un rôle d'interface entre le Promeneur du Net et le référent Caf. Le référent Caf assure au niveau départemental le pilotage administratif et financier du dispositif ainsi que la mise en œuvre des orientations stratégiques locales et nationales.

Après une expérimentation réussie dans la Manche, le Cher, le Morbihan et l'Ardèche entre 2012 et 2016, le dispositif a été généralisé au niveau national en 2016, en ciblant les jeunes de 12 à 25 ans. La forte expansion du dispositif et sa pertinence pour le public jeunes ont amené ensuite au lancement du volet parentalité des Promeneurs du Net en 2021.

Au 31 décembre 2023, le réseau comptait 3 475 professionnels, dont 3 282 en jeunesse et 193 en parentalité, et déployés sur 97 Caf dont parmi elles 97 en jeunesse et 37 en parentalité¹. Les Promeneurs du Net ont pu accompagner 322 829 personnes en 2023, dont 316 647 jeunes et 6 182 parents.

L'activité du dispositif a mobilisé 2 928 467 € en 2023. Les financements sont répartis entre fonds nationaux et locaux : respectivement, 2 485 401 € et 443 066 €. Le volume financier est plus important sur l'axe jeunesse en cohérence avec la répartition des Promeneurs du Net majoritairement centrés sur cet axe.

Les dépenses nationales concernent principalement le financement des postes de coordination départementale à hauteur d'un minimum de 10 000€ / 0,25 ETP et d'un maximum de 20 000€ / 0,5 ETP. Elles couvrent également dans une moindre mesure des aides au fonctionnement (aide au financement de formations non qualifiantes, aux dépenses de communication à destination du grand public et/ou des partenaires, aide à l'achat d'équipements notamment informatiques).

Les Promeneurs du Net constituent un dispositif pérenne et dynamique, qui voit son nombre de professionnels en constante augmentation depuis sa généralisation en 2016. Cette forte évolution, associée à la longévité du dispositif, a amené à une diversification des pratiques du dispositif Promeneurs du Net.

Dans ce contexte de croissance soutenue et de pratiques professionnelles en mutation, il devient indispensable de procéder, aujourd'hui, à une actualisation du cadre national des Promeneurs du Net.

Les usages numériques des jeunes et des familles évoluent rapidement, entraînant de nouveaux enjeux d'accompagnement auxquels le dispositif doit pouvoir répondre de manière cohérente et structurée.

Cette dynamique et ces évolutions soulignent la nécessité de renforcer le pilotage national afin d'harmoniser les pratiques, sécuriser les modalités d'intervention et offrir un cadre partagé qui facilite l'appropriation par l'ensemble des acteurs.

Une structuration plus affirmée permet ainsi de garantir la lisibilité du dispositif, de soutenir l'action des professionnels sur les territoires et d'assurer sa pertinence face aux transformations du numérique et des besoins du réseau. Pour ce faire, la Cnaf a obtenu du Fonds pour la sécurité intérieure (FSI) de l'Union Européenne à hauteur de 2,9 millions d'euros afin de financer une action de formation nationale des Promeneurs du Net Jeunesse et Parentalité, intitulée « Web Citoyens 2 » (Cf IT n°IT 2026-138 relative au lancement du plan de formation Web Citoyen 2).

¹ Les Caf n'ayant pas déployé le dispositif en 2023 sont les Caf de Guyane, Nord. Les Caf de Guadeloupe et Mayotte n'ont pas renseigné le questionnaire. La Caf du Nord est aujourd'hui en cours de déploiement des PdN sur son territoire.

2. ACTUALISATION DES PRINCIPES DIRECTEURS ET STRUCTURATION RENOUVELÉE DU DISPOSITIF PDN

Au regard de l'évolution positive du maillage territorial, du développement important des Promeneurs du Net, et du soutien apporté au dispositif par l'Union Européenne, l'actualisation globale du dispositif vient répondre aux remontées exprimées par le réseau des Caf avec les objectifs suivants :

- **Faciliter** la compréhension du dispositif des Promeneurs du Net dans sa philosophie et sa mise en pratique ;
- **Outils** le réseau des Promeneurs du Net à travers des outils de prise en main des fonctions, des éléments de cadrage politique et juridique, ainsi que des actions de formation ;
- **Accompagner le réseau des Caf** dans le déploiement et la structuration locale du dispositif ;
- **Améliorer** le cadre de fonctionnement global du dispositif.

Cette démarche d'actualisation a été élaborée selon les axes de travail suivants :

- Réingénierie d'ensemble via la mise à jour du dossier repère² et de la stratégie de suivi et d'évaluation de l'activité du dispositif ;
- Montée en compétence du réseau et valorisation du dispositif à l'échelle européenne via Web Citoyen 2 ;
- Amélioration de la capacité du dispositif à « faire réseau » via les chantiers de communication et d'animation du réseau.

2.1. Clarifier la stratégie nationale : dossier repère et charte des promeneurs du net

Un premier chantier a permis la mise à jour des documents de référence pour la compréhension et la mise en œuvre du dispositif. Cette actualisation d'ampleur constitue le socle de départ de l'ensemble des autres chantiers (suivi et évaluation, communication, animation nationale). Elle répond aux objectifs suivants :

- ✚ Repositionner les objectifs, les ambitions et les principes-socles du dispositif ;
- ✚ Mettre à disposition du réseau des Caf des documents opérationnels réactualisés, répondant aux questionnements soulevés par l'évolution des outils numériques depuis la création du dispositif ;
- ✚ Aligner l'actualisation réglementaire avec l'offre de formation nationale proposée à l'ensemble des professionnels du réseau au cours du dernier semestre 2026.

A ces fins, cette démarche s'appuie sur le socle documentaire qui suit :

- ✚ La **charte des Promeneurs du Net** actualisée (Cf annexe 1)
- ✚ Le **dossier-repère** qui s'accompagne de trois annexes : (Cf annexe 2)
 - Un livret pratique à destination des **professionnels Promeneurs du Net** (Cf annexe 3)
 - Un livret pratique à destination des **coordinateurs du réseau** (Cf annexe 4)
 - Un livret pratique à destination **des référents Caf** (Cf annexe 5)

² Le dossier-repère et ses annexes ont fait l'objet d'une association des Caf suivantes : Aube, Alpes Maritimes, Loire, Nord, Rhône et Seine et Marne.

La charte des Promeneurs du Net s'inscrit dans un corpus de chartes liées au dispositif : charte de la laïcité, charte de la parentalité. Articulée aux autres documents, elle permet au porteur de projet de prendre connaissance des valeurs de la branche Famille et de leur mise en œuvre dans le cadre du dispositif PdN. En articulation avec les autres chartes, elle rappelle le respect des valeurs de la République et de la loi ainsi que le respect et la protection des données pour les publics accompagnés.

Les référents CAF doivent veiller à ce que les porteurs de projet PdN connaissent et comprennent les chartes (PdN, laïcité, parentalité), et s'approprient les valeurs de la branche Famille. Concrètement, ils assurent une fonction pédagogique (explication, accompagnement) pour que ces chartes ne restent pas théoriques mais soient réellement intégrées dans les pratiques professionnelles.

Le dossier repère clarifie les orientations politiques et stratégiques du dispositif. Il permet un aperçu d'ensemble de la nature du réseau PdN, de ses principes structurants et des objectifs à décliner par les acteurs départementaux et locaux. Il se décompose en trois parties visant à présenter :

- La démarche en ligne envers les publics-cibles ;
- Les principes et acteurs-clés du dispositif ;
- Les modalités de pilotage au niveau national et local.

Les livrets pratiques viennent opérationnaliser les orientations du dossier repère dans les missions des Promeneurs du Net, des coordinateurs et des référents Caf. Ils constituent des outils d'accompagnement du réseau dans la prise en main et le déploiement de leurs missions. Ils sont dans cet objectif agrémentés d'exemples pratiques.

Dans ce cadre, les référents CAF sont chargés de s'appropriier et de diffuser les livrets pratiques, qui traduisent opérationnellement les orientations du dossier repère. Ils assurent un rôle d'accompagnement en facilitant la prise en main de ces outils par les coordinateurs et les Promeneurs du Net. À ce titre, les Caf contribuent au déploiement effectif et homogène des missions, en s'appuyant sur les exemples proposés pour soutenir la professionnalisation des acteurs et l'adaptation des pratiques aux contextes locaux. Ils participent ainsi à l'animation, à la structuration et à la qualité du réseau PdN.

2.2. Restructurer le suivi d'activité et renforcer l'évaluation du dispositif

Le suivi du dispositif PdN est aujourd'hui réalisé via un questionnaire Sphinx envoyé aux référents Caf afin de récupérer des données d'activité du dispositif.

Cette méthode de suivi comporte certaines limites : les critères actuels du questionnaire ne permettent pas d'obtenir la vue d'ensemble qui serait souhaitée sur le dispositif. La charge de travail liée à la complétude du questionnaire est importante et impose aux référents Caf de solliciter les coordinateurs départementaux, qui doivent ensuite se référer aux PdN de leur réseau afin de compléter l'ensemble des questions. Cette charge de travail ne permet pas non plus de remontées régulières de données qualitatives et analytiques concernant l'activité du dispositif.

Dans le cadre du chantier de mise à jour du processus de suivi et d'évaluation du dispositif, deux modifications interviendront prochainement via la publication d'une instruction technique au cours du dernier trimestre 2026 :

- **Mise à jour du suivi d'activité du dispositif**

La refonte du questionnaire Sphinx unique en plusieurs questionnaires réguliers et structurés, à destination des différents publics concernés par le réseau, constitue un levier essentiel pour renforcer la qualité du suivi et de l'évaluation. Cette démarche offre l'opportunité de revisiter et d'améliorer la méthodologie actuellement mobilisée tout en explorant de nouveaux modes de collecte de l'information mieux adaptés aux besoins du terrain.

Quatre questionnaires en cours de conception viendront répondre à des objectifs différenciés selon les publics. Ils permettront ainsi de recueillir auprès :

- Des publics-cibles (jeunes et parents), des appréciations qualitatives sur les apports du dispositif Promeneurs du Net ;
- Des Promeneurs du Net, la possibilité de formuler eux-mêmes des observations, quantitatives et qualitatives relatives à l'exercice de leurs missions ;
- Des coordinateurs pour l'activité liée aux dynamiques de réseau et d'animation territoriale ;
- Des référents Caf pour préciser les enjeux organisationnels et administratifs associés au pilotage du dispositif.

La différenciation et l'ajustement de ces questionnaires constituent un enjeu majeur afin de limiter la charge de travail pour l'ensemble des acteurs tout en garantissant la pertinence, la fiabilité et l'exploitabilité des données collectées.

- **Actualisation de l'évaluation des Promeneurs du Net et de leurs effets**

Le dispositif des Promeneurs du Net a fait l'objet d'une première évaluation réalisée en 2018³ centrée sur les quatre premiers départements à avoir expérimenté le dispositif⁴. La démarche qualitative adoptée lors de cette évaluation a combiné une analyse approfondie de sources documentaires, des observations des sessions de formation des Promeneurs ainsi que de leurs usages en ligne, et la conduite de 92 entretiens. Ceux-ci ont été réalisés auprès des Promeneurs du Net, des responsables de leurs structures de rattachement, de jeunes, de parents, ainsi que d'acteurs impliqués dans le dispositif aux niveaux départemental et national.

Les résultats soulignaient que la présence en ligne des professionnels permettait une fluidification des échanges avec les jeunes via les interactions individuelles ou l'accompagnement en ligne de projets collectifs, notamment avec les groupes de conversation. L'évaluation mettait en lumière la plus-value du dispositif qui « *ouvre ainsi la voie à une forme raisonnée d'accompagnement des jeunes en ligne. Elle ne conçoit pas les jeunes uniquement comme des destinataires d'un discours de prévention – qui postule a priori qu'ils ont nécessairement des pratiques à risque sur Internet – mais elle les positionne en tant qu'acteurs* »⁵. Néanmoins, l'étude montrait que le dispositif semble peu influencer les pratiques effectives des jeunes en ligne, même lorsqu'une action de sensibilisation avait été mise en place.

³ [Évaluation qualitative du dispositif "Promeneurs du Net", 2019, Dossier d'étude 206](#)

⁴ Pour rappel : la Manche, le Cher, le Morbihan et l'Ardèche entre 2012 et 2016.

⁵ Réguer-Petit, Manon. et al. « L'expérience Promeneurs du Net : ses effets sur les professionnels de la jeunesse et son impact potentiel en termes de parentalité ». Informations sociales, 2021/1 n° 202, 2021. p.59-66.

Depuis cette évaluation, le dispositif a connu des évolutions importantes : l'action de formation nationale Web Citoyens 1 et le lancement du volet parentalité des Promeneurs du Net notamment. En outre, depuis 2018, le contexte d'action des Promeneurs du net a continué à se redessiner à la fois en lien avec la période pandémique et avec les dernières évolutions des pratiques numériques des jeunes et des parents.

Aussi, les résultats issus de l'évaluation de 2018 doivent être complétés, actualisés et prolongés par une nouvelle évaluation en lien avec les services de la DSER dont les modalités et le calendrier restent à définir.

3. FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES PROMENEURS DU NET ET VALORISER LE DISPOSITIF À L'INTERNATIONAL

- Une montée en compétences indispensable face aux enjeux actuels du numérique

Dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net, il apparaît essentiel de garantir la présence de professionnels pleinement compétents, compte tenu des enjeux croissants liés aux usages numériques et à l'accompagnement des jeunes et/ou des parents dans ces environnements.

Si la formation ne relève effectivement pas de notre champ d'intervention direct, nous constatons néanmoins que, pour ce dispositif qui en est une composante à part entière de la branche Famille, l'offre de formation « classique » proposée par les organismes spécialisés demeure aujourd'hui très limitée sur ce volet très spécifique. Il nous revient donc de veiller à l'harmonisation des pratiques et la bonne compréhension des phénomènes numériques des intervenants mobilisés.

À ce titre, et dans une logique d'amélioration continue du dispositif et pour favoriser la mise en réseau, la Cnaf prépare, grâce au financement européen mobilisé, une action de sensibilisation et de formation qualifiante permettant de renforcer les pratiques professionnelles et de sécuriser l'accompagnement réalisé en ligne.

Le projet Web Citoyen 2 s'inscrit dans une continuité, avec un volume d'interventions plus important par rapport à la première édition de la formation.

Par ailleurs, les radicalités – qu'elles soient idéologiques, comportementales ou liées aux usages numériques – évoluent désormais extrêmement vite, rendant nécessaire une actualisation régulière des compétences. C'est dans ce contexte dynamique et exigeant qu'a émergé la proposition d'un nouveau programme de formation et de sensibilisation : Web Citoyen2, destiné à renforcer la capacité d'intervention des PdN et à sécuriser leurs actions auprès des publics accompagnés.

L'objectif général de Web Citoyens 2 est de former 3 400 professionnels de la jeunesse et de la parentalité, membres du réseau des Promeneurs du Net à la prévention de la radicalisation, de la violence et du harcèlement en ligne d'ici fin 2028. A ces fins, le FSI finance la formation à hauteur de 90% des dépenses engagées pour un montant total de 2 971 818 €. Le contexte de financement européen de la formation Web Citoyen 2 constitue également un levier de mise en valeur d'un dispositif unique en son genre dans l'Union Européenne.

Webcitoyen 2



Cofinancé par
l'Union européenne

- **Le soutien européen permet une valorisation internationale d'un dispositif unique en son genre**

L'organisation de plusieurs moments d'échanges est prévue :

- 2 journées d'études européennes :
 - o L'une sur l'accompagnement des jeunes dans la prévention de la radicalisation et du repli communautaire ;
 - o L'une sur l'accompagnement des parents ;
- 1 voyage d'étude en Finlande ;
- 1 webinaire et un séminaire national de fin de projet.

4. CHANTIERS À VENIR ET PERSPECTIVES POUR LE DISPOSITIF

- **La refonte de la communication nationale et des supports diffusés au réseau**

La communication autour du dispositif doit également faire l'objet d'une actualisation. La stratégie de communication vise à outiller et soutenir l'ensemble des acteurs engagés dans le dispositif Promeneurs du Net :

- **Les coordinateurs** : ils ont besoin de contenus et d'outils adaptés pour animer le réseau et valoriser les initiatives menées localement ;
- **Les Promeneurs du Net** : auxquels il est essentiel de fournir des supports concrets pour présenter leurs missions et renforcer leur présence auprès des publics qu'ils accompagnent ;
- **Les parents et les jeunes** : doivent pouvoir trouver des informations accessibles et fiables, leur permettant de mieux comprendre le rôle des Promeneurs du Net et les actions proposées.

Pour atteindre ces différents publics, des kits de communication seront mis à disposition des Caf et des partenaires au cours du dernier trimestre 2026 sur l'espace métier des politiques familiales et sociales de Cafcom.

- **Animation nationale du dispositif par la branche Famille**

L'actualisation de ces documents réglementaires implique de repenser et de renforcer la stratégie nationale d'animation du réseau. Il s'agit d'accompagner les acteurs dans l'appropriation des nouveaux référentiels et de diffuser une information actualisée relative, notamment, à l'action de formation Web Citoyens 2.

S'agissant de l'animation nationale à distance, les services travaillent à la structuration d'un dispositif régulier d'information, notamment via des webinaires d'actualité. Ces supports viseront à tenir le réseau informé des évolutions du dispositif Promeneurs du Net (offre de formations, précisions réglementaires,

valorisation de bonnes pratiques, veille législative et actualités diverses). Des informations seront adressées aux Caf via l'espace métiers des politiques familiales et sociales de Cafcom.